

PROCES VERBAL
Séance du CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 8 Juin 2020

L'an deux Mil vingt, le lundi huit juin, le Conseil Municipal de la commune de Fréthun légalement convoqué le 2 juin, s'est réuni exceptionnellement au gymnase René HOCHART à dix-huit heures, dans le cadre du respect des consignes de sécurité sanitaires, sous la présidence du maire Monsieur Guy HEDDEBAUX.

Etaient Présents : Vincent AUCHEDE – Géraldine BLANPAIN - – Jean Luc BLANQUART -
Véronique BLONDEL - Sylvie BOCQUELET – Nicolas CHEVALIER – Nathalie COCQUET -
Patrick CROMBEZ – Blandine DENEZ -
Thierry DEROUETTE – Laurent FAMCHON - Guy HEDDEBAUX – Virginie ROUTIER – Denis
VANTHOURNOUT - Martine WISSOCQ

Aucun Absents-Excusés ni Pouvoirs :

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00
Madame Blandine DENEZ a été désignée secrétaire de Séance.

Tous les élus ont été destinataire du compte rendu de la séance du conseil municipal du 16 décembre 2019 et de celui du 23 Mai 2020. Ces derniers n'appellent aucun commentaire.

D Délibérations

1) 2020_18 Attributions exercées par délégation du conseil municipal - Article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu :

Le conseil Municipal **PREND ACTE** à l'unanimité du porter à connaissance des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation d'attributions conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du CGCT :



| Objet |
|--|
| Arrêté municipal d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public et d'autorisation de signature de la convention avec Association CLUB PLUS – Brocante du 28 Juin 2020 (annulée depuis) |
| Arrêté Municipal -d'attribution du Marché de travaux de Fondations et VRD - Local commercial en bâtiments modulaires à l'entreprise SOTRAMO pour un montant de 47 570,00 € HT. |
| Arrêté Municipal -remboursement de la redevance location salle des fêtes pour 77 € annulation suite COVID 19 - Mme COURBOT Véronique |
| Arrêté Municipal -remboursement de la redevance cantine scolaire pour 39,20 € annulation suite COVID 19- Mme LANGLET Stéphanie |

2) 2020_19 Budget 2019 approbation compte de gestion :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité **DE DECLARER** que le compte de gestion pour l'exercice 2019 du budget principal dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le compte de gestion 2019

3) 2020_18 Budget 2019 approbation compte administratif :

Le Conseil municipal, hors la présence de Monsieur le Maire et siégeant sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BLANQUART, doyen en âge, décide à l'unanimité **D'APPROUVER** le compte administratif de l'exercice 2019 du budget principal dont les résultats sont repris ci-dessous

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTALS | |
|---|---|-------------------|------------------|---------------------------------|------------------|---|
| | Dépenses/déficit | Recettes/Excédent | Dépenses/déficit | Recettes/Excédent | Dépenses/déficit | Recettes/Excédent |
| Résultats reportés | | 504 595,33 € | | 133 310,15 € | | 637 905,48 € |
| Part affectée à l'INV (R1068 de N-1) | | | | 200 000,00 € | | 200 000,00 € |
| Opérations propres de l'exercice (taper les dépenses et les recettes) | 1 457 645,87 € | 1 980 028,24 € | 575 444,58 € | 318 248,11 € | 2 033 090,45 € | 2 298 276,35 € |
| Totaux | 1 457 645,87 € | 2 484 623,57 € | 575 444,58 € | 651 558,26 € | 2 033 090,45 € | 3 136 181,83 € |
| Résultat global de clôture (contraction) | | 1 026 977,70 € | | 76 113,68 € | | 1 103 091,38 € |
| | Excédent financement de la section INV | ⇒ | 76 113,68 € | (R/D001) | | Détermination du besoin total de financement de la section INVESTISSEMENT |
| | Besoin de financement de la section INV | | | | | |
| | Restes à réaliser recettes | | 240 113,80 € | (cf état des restes à réaliser) | | |
| | Restes à réaliser dépenses | | 466 406,16 € | | | |
| | Excédent total de financement de l'INV | ⇒ | 150 178,68 € | (à couvrir par R1068) | | |

4) **2020_21 Budget 2019 affectation des résultats :**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité D'ADOPTER et D'APPROUVER l'affectation définitive des résultats 2019 du budget principal au budget primitif 2020, comme indiqué ci- dessous

| REPRISE DEFINITIVE DES RESULTATS 2019 DU BUDGET PRINCIPAL | | |
|--|---|-------------------------|
| | | |
| | | BUDGET PRINCIPAL |
| | RESULTAT DE L'EXERCICE N | 522 382,37 € |
| FONCTIONNEMENT | RESULTATS ANTERIEURS REPORTES N-1 EN 002 | 504 595,33 € |
| | RESULTAT A AFFECTER | 1 026 977,70 € |
| | RESULTAT DE L'EXERCICE N | -57 196,47 € |
| | SOLDED'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1 EN 001 | 133 310,15 € |
| INVESTISSEMENT | SOLDED'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N | 76 113,68 € |
| | SOLDEDES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N | -226 292,36 € |
| | EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT | -150 178,68 € |
| | | |
| | AFFECTATION EN RESERVES 1068 en investissement = au minimum, couverture du besoin | 200 000,00 € |
| | REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 | 826 977,70 € |
| | | |
| | Pour information REPORT DE L'EXCEDENT/DEFICIT D'INVESTISSEMENT 001 | 76 113,68 € |

5) **2020_22 Taxes ménages - vote de taux 2020**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'APPROUVER le maintien des taux d'imposition et de voter les taux suivants pour 2020:

| Taxe | Taux |
|------------------|---------|
| Foncier bâti | 10,16 % |
| Foncier non bâti | 20,57 % |

6) **2020_23 Budget 2020 vote du budget primitif :**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité D'APPROUVER le budget primitif 2020 comme suit

- La section de fonctionnement 2020 s'équilibre à : 2 620 300,00 €
- La section d'investissement 2020 s'équilibre à : 2 500 000,00 €

avec un vote par section au niveau du chapitre

7) **2020_24 Budget 2020 subventions attribution autorisation de signature de la convention :**

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'ENTERINER** les montants plafonds fixés ci-dessous et **D'AUTORISER** monsieur le Maire à signer les documents (conventions, avenants) liés à l'allocation desdites subventions.

| Nature | Bénéficiaires | Type de Subvention | Montant Total Voté |
|--------------|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| 6574 | TEAM MPV 28 | Fonctionnement | 500,00 € |
| 6574 | LES JOUETS DE MON ENFANCE | Fonctionnement | 1 000,00 € |
| 6574 | NATURE PROPRE | Fonctionnement | 1 750,00 € |
| 6574 | CLUB DE L'AMITIE | Fonctionnement | 1 500,00 € |
| 6745 | Fédération du Mémorial de l'OTAN | Exceptionnelle | 2 000,00 € |
| 6574 | OBC FRETHUN | Fonctionnement | 5 000,00 € |
| Total | | | 11 500,00 € |

8) **2020_25 Marché de travaux -réfection voiries et enfouissement Réseaux PARENTY - lancement procédure de marché et approbation du plan de financement :**

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager une procédure adaptée ouverte pour ces travaux ,**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer avec les prestataires retenus les marchés et à prendre toute décision relative à leur exécution : ordres de service, avenants (hors ceux qui entraînent une augmentation du marché de plus de 5%)..., **DE VALIDER** le plan de financement ci-dessus arrêté et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toute démarche afin d'obtenir des financements auprès des personnes publiques précitées dans la limite des plafonds indiqués dans le plan de financement prévisionnel.

| DEPENSES | | | RECETTES | | |
|--------------------------|---------------------|---------------------|--|----------------|---------------------|
| Nature de la dépense | Montant HT | Montant TTC | Financier | % | Montant TTC |
| MAITRISE D'ŒUVRE VOIRIE | 5 430,00 € | 6 516,00 € | Département - Dotation d'équipement des territoires ruraux | 15,88% | 31 446,20 € |
| MAITRISE D'ŒUVRE RESEAUX | 2 202,00 € | 2 642,40 € | Département - FARDA | 7,58% | 15 000,00 € |
| TRAVAUX VOIRIES | 108 651,00 € | 130 381,20 € | Etat - Fonds de soutien à l'investissement local | 9,35% | 18 520,00 € |
| TRAVAUX RESEAUX | 44 098,00 € | 52 917,60 € | Agglomération Grand Calais Terres & Mers- Fonds de concours 2020 | 12,63% | 25 000,00 € |
| ALEAS + DIVERS | 4 619,00 € | 5 542,80 € | FCTVA | 16,40% | 32 479,92 € |
| | | | Autofinancement | 38,16% | 75 553,88 € |
| Total | 165 000,00 € | 198 000,00 € | Total | 100,00% | 198 000,00 € |

9) 2020_26 Marché de travaux -réfection voiries et enfouissement Réseaux PARENTY - Fonds concours GCTM :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toute démarche afin d'obtenir pour l'année 2020 un financement par fonds de concours de 25 000,00 € auprès de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers pour les travaux de réfection de voirie précités et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer avec Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers la convention relative à l'attribution de ce fonds de concours.

10) 2020_27 Marché de travaux -réfection voiries PARENTY - Subvention FARDA :
Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'ACCEPTER** la subvention de 15 000 € du Département au titre du FARDA Aménagement pour les travaux réhabilitation de la voirie communale Rue Parenty

11) 2020_28 Création de 3 emplois non permanents pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité DE CREER** à compter du 15 juin 2020 et jusqu'au 20 septembre 2020 trois emplois non permanents d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet , **DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence pour cette période et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder au recrutement du ou des agents affectés à ce poste et à signer les contrats.

12) 2020_29 Recrutement d'un agent technique espaces verts :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'AUTORISER** Monsieur le Maire à lancer la vacance de poste et la procédure de recrutement, et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder au recrutement de l'agent affecté à ce poste et à signer l'arrêté ou le contrat qui prendra effet au 31/08/2020.

13) 2020_30 Recrutements d'agents techniques pour le service périscolaire pour la rentrée 2020 2021 :

Le Conseil municipal décide **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à lancer les vacances de poste et la procédure de recrutement, et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder au recrutement des agents affectés à ces postes et à signer les arrêté ou les contrats qui pourront prendre effet au 24/08/2020.

14) 2020_31 : Signature d'un Contrat d'Apprentissage :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité DE RECOURIR** au contrat d'apprentissage, **DE CONCLURE** dès la rentrée scolaire 2020/2021, un contrat d'apprentissage de deux ans en formation espaces verts, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention conclue avec le Centre de Formation d'Apprentis.

15) 2020_32 Modification du tableau des effectifs :

Le Conseil municipal décide **D'ADOPTER** les modifications du tableau des emplois/effectifs suivants :

- Création de trois emplois non permanent (saisonnier) à temps complet au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux pour renforcer le service technique et espaces verts durant la période estivale du 15 juin 2020 et jusqu'au 20 septembre 2020

16) 2020_33 Organisation du temps scolaire – Dérogation :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité DE SOLLICITER** auprès du Directeur académique des Services de l'Education Nationale la reconduction de la demande de dérogation d'organisation du temps scolaire sur 4 journées à compter de la rentrée scolaire 2020, sur l'ensemble des écoles publiques de Frethun, **DE MAINTENIR** les horaires des deux écoles tels que présentés ci-dessus et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

17) 2020_34 Signature d'un bail commercial pour le local Boulangerie :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer un bail commercial avec Monsieur Merlin Éric pour une durée de neuf années entières et consécutives pour l'exploitation d'une boulangerie pâtisserie snacking, **DIT** que les locaux donnés à bail sont situés 2906 rue principale à Frethun, cadastrés section AB n° 1, d'une surface locative d'environ 250 m² et **DE FIXER** le montant du loyer mensuel à 850 €, hors charges, révisable tous les trois ans à la date d'anniversaire du bail et que l'indice de base pour la révision du loyer sera l'indice des loyers commerciaux (ILC) du 4^{ème} trimestre 2019, à savoir 116.16

18) 2020_35 Avenant n° 4 au bail gendarmerie :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 4 au bail de la caserne de Fréthun et **DIT** que les loyers trop perçus à compter du 4/11/2019 seront régularisés en une seule fois en déduction d'un loyer prochain mensuel

19) 2020_36 Cession Parcelle B1698 aux consorts FRAMZELLE et DELRUE :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité DE CONSTATER** la désaffectation de cette partie de la parcelle cadastrée en section B numéro 1698 d'une contenance de 250 m² environ, **DE PRONONCER** le déclassement de ce terrain du domaine public communal et de constater son intégration dans le domaine privé de la commune, **D'APPROUVER** la cession de cette partie de parcelle cadastrée en section B numéro 1698, d'une superficie d'environ 250 m² au droit de la propriété des acquéreurs telle que représentée sur le plan en annexe, pour un prix de 10 €/m² aux consorts FRAMZELLE et DELRUE et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir

20) 2020_37 Convention PRIMAGAZ - renégociation tarif utilisateur :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de transfert avec la société PRIMAGAZ pour la citerne enterrée dans le lotissement du domaine du moulin et tout autre document nécessaire à l'exploitation de ce réseau de gaz et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à renégocier le tarif utilisateur PRIMAGAZ et à signer tout document en ce sens.

21) 2020_38 Exploitation Atelier de production CGF CHARCUTERIES sur Coquelles - Avis de la Commune de Frethun :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'EMETTRE** un avis favorable au projet de la société CGF CHARCUTERIES d'exploitation d'un nouvel atelier de production à Coquelles

22) 2020_39 Modification des statuts GCTM - Approbation du conseil municipal :

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'APPROUVER** la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers telle comme suit :

Compétences facultatives :

- Archéologie : Les communes membres pourront bénéficier de cette compétence transférée à l'établissement public de coopération intercommunal. La collectivité pourra intervenir dans le domaine de l'archéologie préventive.
- Soutien aux établissements et dispositifs à destination des étudiants en formation post bac
- Portage des repas en milieu rural

23) 2020_40 Crise sanitaire COVID 19 – Mesures exceptionnelles de soutien à l'économie de Frethun – Mise en place d'un fonds de soutien aux commerces

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité D'APPROUVER** la mise en place exceptionnelle et temporaire d'un fonds de soutien aux commerçants de la commune en complément de celui voté par la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers et selon les mêmes conditions qu'elle et uniquement pour les dossiers déposés auprès d'elle afin de soutenir les commerces de Frethun impactés par la pandémie du coronavirus COVID-19 et ses conséquences , **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer une convention avec le Conseil Régional Hauts de France permettant la mise en place de ce fonds de soutien ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer une convention avec chacun des commerçants ayant déposé un dossier auprès de Grand Calais et éligibles à ce fonds de soutien

La séance est levée à 19h05.